

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7298307801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7298307801>

Cette annonce a été mise en ligne le **21 juillet 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **66 - PYRENEES ORIENTALES**



*TELIMA TVX dont la dénomination sociale est désormais
SOLUTIONS 30 SUD-OUEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 35 Boulevard Saint Assisclé
66000 PERPIGNAN
RCS PERPIGNAN 847 647 096*

AVIS DE FUSION ET DE MODIFICATION

L'Associée Unique de TELIMA TVX, sus désignée, a, par décisions en date du 30 juin 2022 avec effet au 30 juin 2022 à minuit :

1) approuvé le projet de fusion, établi le 11 mai 2022 avec SOTRANASA-TELEVIDEOCOM, société absorbée, SAS au capital de 104 000 €, ayant son siège social 35 Boulevard Saint Assisclé à PERPIGNAN (66000) immatriculée au RCS de PERPIGNAN sous le numéro 343 092 490, et les apports effectués, à effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2022.

TELIMA FREPART, SARL à associé unique (RCS Bobigny 488 345 166), Société mère de TELIMA TVX et de SOTRANASA-TELEVIDEOCOM, détenant, depuis une

date antérieure à celle du dépôt de fusion au greffe du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN, la totalité des titres et droits de vote de ces deux sociétés, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital et SOTRANASA-TELEVIDEOCOM a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. Prime de fusion : Néant.

2) modifié, en conséquence de la réalisation définitive de la fusion ci-dessus, l'Article 6 (Apports) des statuts de la Société.

3) modifié la dénomination sociale de la Société qui est depuis le 30 juin 2022 à minuit devenue « SOLUTIONS 30 SUD-OUEST ». L'article 3 (dénomination sociale) des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, la Gérance

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

